

RANDONNÉE PÉDESTRE / RAQUETTES À NEIGE

JORASSE

INFOS PRATIQUES

Durée

Montée 1h45
Descente 1h15

Distance 3.8 km

Dénivellation 560 m

Altitude min. 1'400 m

Altitude max. 1'940 m

Période Décembre à avril*



Restaurant d'altitude
de Jorasse



Parking du
domaine skiable

*Selon l'ouverture du domaine skiable



DESCRIPTION

L'itinéraire débute juste après le départ du télésiège, au Centre sportif cantonal et s'élève dans la forêt jusqu'à l'alpage d'Odonne. Peu à peu, au fil de la montée, le panorama se dévoile. On gagne régulièrement de la hauteur, alternant portions planes et tronçons plus pentus pour déboucher à l'alpage de Bougnonne et rejoindre ensuite Jorasse.

Possibilité de descendre ou de monter en utilisant le télésiège de Jorasse.

Le chemin croise plusieurs fois le domaine skiable d'Ovronnaz et longe les pistes de ski sur 800 mètres. Soyez prudent, les skieurs empruntent parfois des portions d'itinéraire.

La sécurisation du parcours en fonction de l'enneigement peut prendre quelques heures ou plusieurs jours et le damage n'est pas toujours assuré. Renseignez-vous **impérativement** auprès des **remontées mécaniques** avant de vous aventurer sur le chemin. L'itinéraire peut être fermé en raison des risques d'avalanche.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les sentiers pédestres hivernaux sont balisés en rose. Ils sont damés et entretenus régulièrement. Vous les empruntez sous votre propre responsabilité. Les conditions varient fortement suivant l'ensoleillement et les températures. Le chemin a tendance à geler ou à durcir en fonction de la météo : bonnes chaussures et bâtons conseillés ! Crampons ou raquettes parfois nécessaires. Risque de glissade.

Avant de vous engager, informez-vous sur les conditions de neige, la météo et les risques d'avalanche.

